

Ordre du jour

- 9 h 00 à 9 h 10 Introduction
Objectif de la consultation nationale : Nicole Pageot, Transports Canada
Objectif et fonctionnement de la réunion : Johanne St-Cyr, SAAQ
- 9 h 10 à 9 h 30 Financement du transport scolaire
Portrait du secteur du transport scolaire au Québec
Portrait du secteur du transport par autocar
- 9 h 30 à 9 h 35 Présentation et interprétation des statistiques d'accidents dans chacun des secteurs
- 9 h 35 à 12 h 00 Échange sur chacun des thèmes principaux présentés dans la liste ci-jointe
- 12 h 00 à 13 h 00 Dîner
Salades, sandwiches et boissons seront offerts
- 13 h 00 à 16 h 00 Suite des travaux
- 16 h 00 à 16 h 30 Synthèse
Revue de l'ensemble des discussions sur les autobus scolaires et les autocars (Johanne St-Cyr)
Clôture de l'atelier (Nicole Pageau et Johanne St-Cyr)



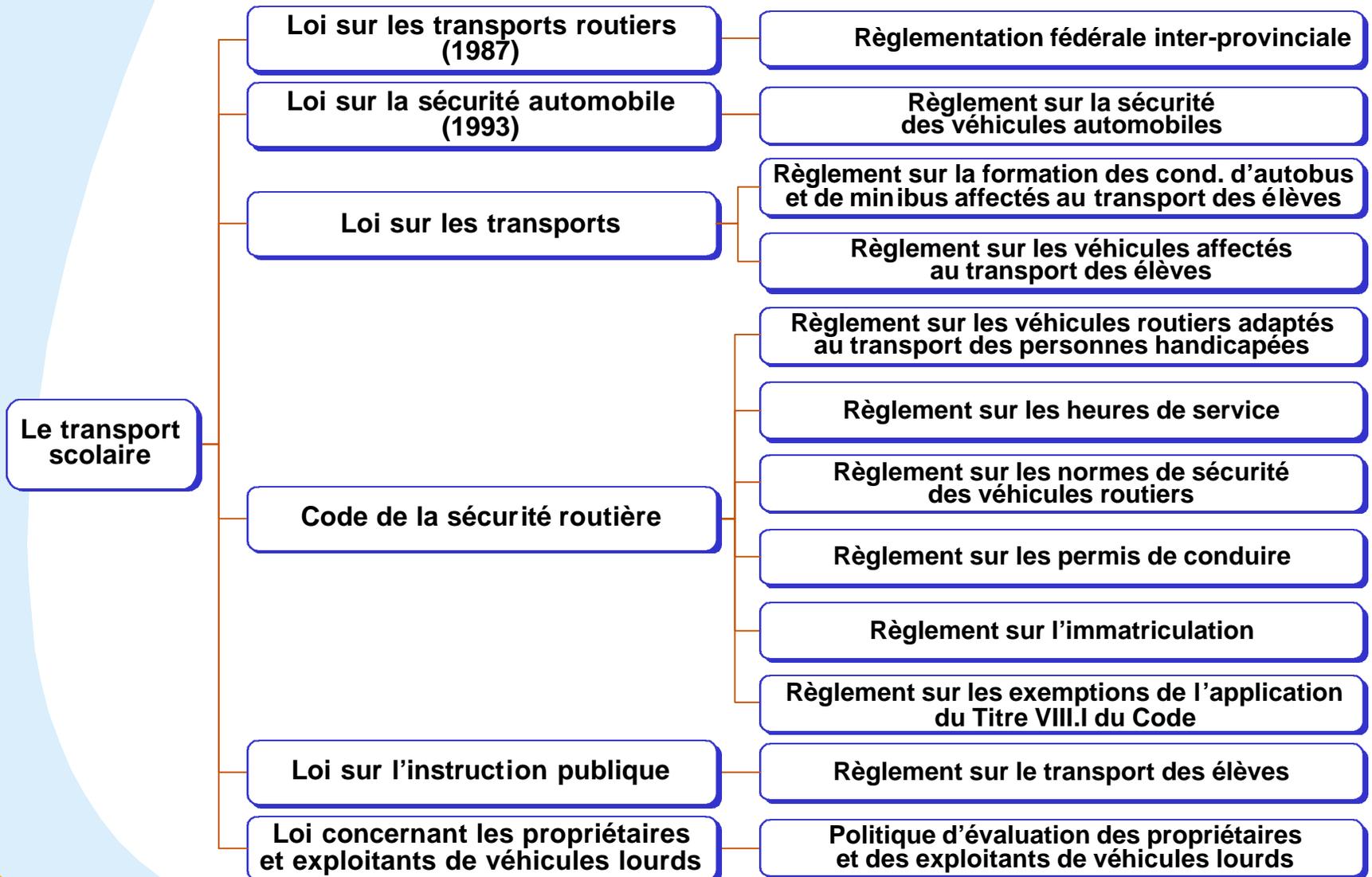
***Objectif
de la consultation
nationale***

Objectifs de la rencontre

- ❑ Partager les connaissances sur le sujet
- ❑ Recueillir les préoccupations des principaux intervenants au Québec
- ❑ Identifier les problématiques qui doivent faire l'objet d'une attention spéciale
- ❑ Dégager, le cas échéant, des consensus sur des actions concrètes à réaliser

Transport scolaire

Encadrement



Transport scolaire

Partage des responsabilités

- ❑ Ministère de l'Éducation (*MEQ*)
 - ◆ Droits et obligations des commissions scolaires
 - ◆ Modalités d'octroi de contrats
 - ◆ Stipulations minimales
 - ◆ Contribution de ± 90 % au financement
- ❑ Ministère des Transports du Québec (*MTQ*)
 - ◆ Encadrement en matière de sécurité en transport scolaire
 - ◆ Formation des conducteurs
- ❑ Commission des Transports du Québec (*CTQ*)
 - ◆ Inscription à la CTQ
 - ◆ Imposition de sanctions

***T**ransport *scolaire**

Partage des responsabilités

- ❑ Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
 - ◆ Définition et gestion du droit d'accès au réseau routier
 - ◆ Promotion de la sécurité routière
 - ◆ Encadrement de la réglementation

- ❑ Commissions scolaires (72)
 - ◆ Organisation et planification du transport scolaire
(admissibilité, horaire, mode de transport exclusif/intégré)
 - ◆ Gestion financière et liens contractuels
 - ◆ Contribution de $\pm 10\%$ au financement

Transport scolaire

Portrait général

- ❑ Dessert l'ensemble du territoire québécois habité
- ❑ 66 % des élèves du primaire et du secondaire l'utilisent pour se rendre à leur école
- ❑ 93 % des élèves transportés le sont par le mode exclusif; l'autre 7 % le sont par le transport en commun
- ❑ 5 lois et 9 règlements encadrent cette activité
- ❑ 500 millions \$ en retombées économiques

Transport scolaire

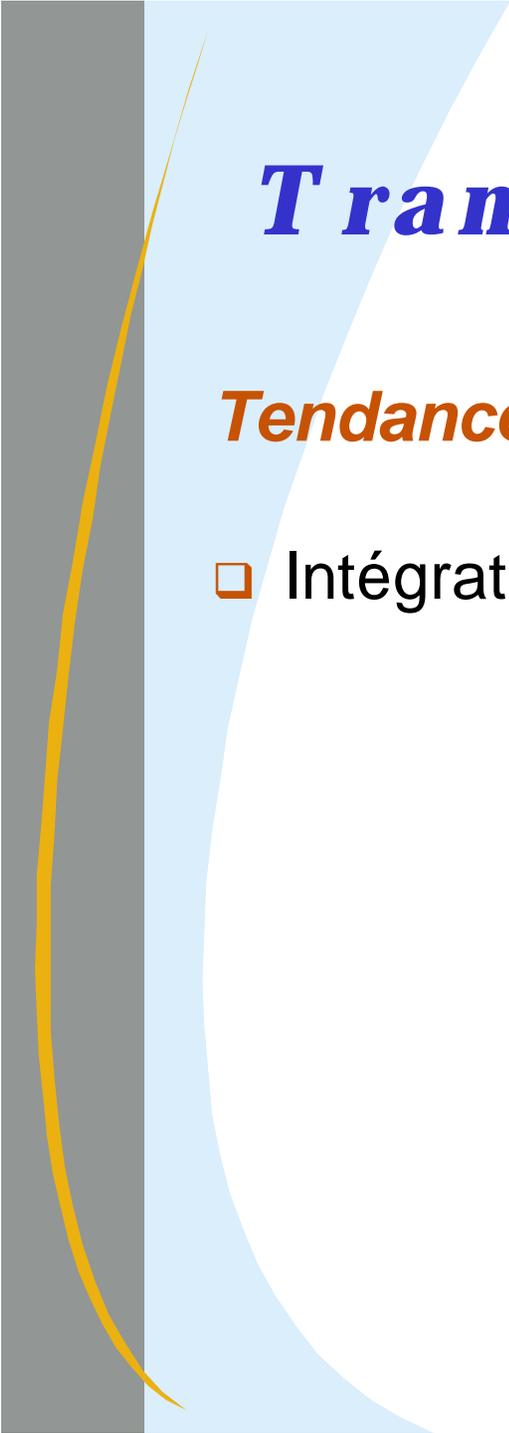
Transport exclusif

- ❑ 654 000 écoliers, soir et matin
- ❑ 1 million de kilomètres par jour
- ❑ 8 500 autobus scolaires
 - ◆ 354 véhicules adaptés
 - ◆ 1 716 berlines
- ❑ 10 000 conducteurs ou conductrices et employés de garage ou de bureau
- ❑ 850 transporteurs scolaires

Transport scolaire

Tendances de l'industrie

- ❑ Décroissance de la clientèle scolaire
 - ◆ D'ici 2003-2004, baisse de 18,9 % au niveau préscolaire et de 4,7 % au niveau primaire
- ❑ Diminution du nombre d'autobus, augmentation du nombre de berlines
- ❑ Augmentation du nombre de kilomètres parcourus par circuit
- ❑ Augmentation du temps alloué pour effectuer un parcours



Transport scolaire (APAQ)

Tendances de l'industrie

- ❑ Intégration de nouvelles clientèles

Transport interurbain/nolisé

Encadrement

**Le transport
interurbain
et nolisé**

**Loi sur les transports routiers
(1987)**

Règlementation fédérale inter-provinciale

**Loi sur la sécurité automobile
(1993)**

**Règlement sur la sécurité
des véhicules automobiles**

Loi sur les transports

**Règlement sur le transport par autobus
* Émission des permis de transport par CTQ**

Règlement sur la location des autobus

Code de la sécurité routière

Règlement sur les heures de service

**Règlement sur les normes de sécurité
des véhicules routiers**

Règlement sur les permis de conduire

Règlement sur l'immatriculation

**Règlement sur les exemptions de l'application
du Titre VIII.I du Code**

**Loi concernant les propriétaires
et exploitants de véhicules lourds**

**Politique d'évaluation des propriétaires
et des exploitants de véhicules lourds**

Transport interurbain

- ❑ Existence de 2 réseaux :
 - ◆ De base (relie les principales agglomérations, compte pour 65 % de l'ensemble des déplacements)
 - ◆ Régional (dessert l'intérieur d'une région, permet le rabattement sur le réseau de base)
 - ◆ Dessert 80 % de la population
- ❑ 34 entreprises avec permis interurbains
- ❑ 200 véhicules
- ❑ 3,5 millions de voyageurs
- ❑ 35 millions de kilomètres par année

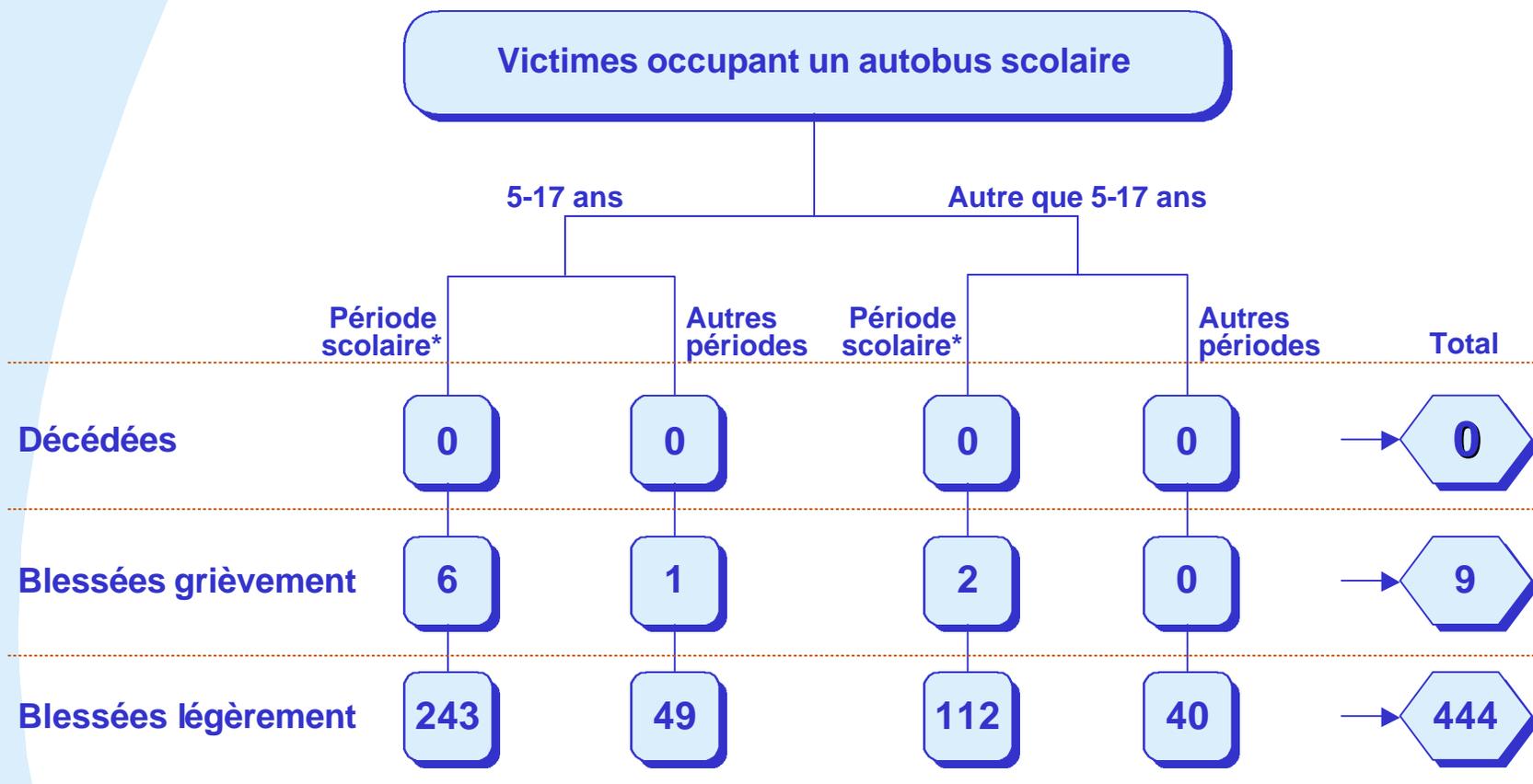
Transport nolisé

- ❑ 291 transporteurs
- ❑ 700 véhicules affectés au transport nolisé
- ❑ 45 millions de kilomètres par année au Québec
- ❑ En progression, tel que démontré par l'augmentation du nombre de permis émis au cours des dernières années



***Vic times
d'accidents***

Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998



* Période scolaire : du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, entre 07h00 et 18h00

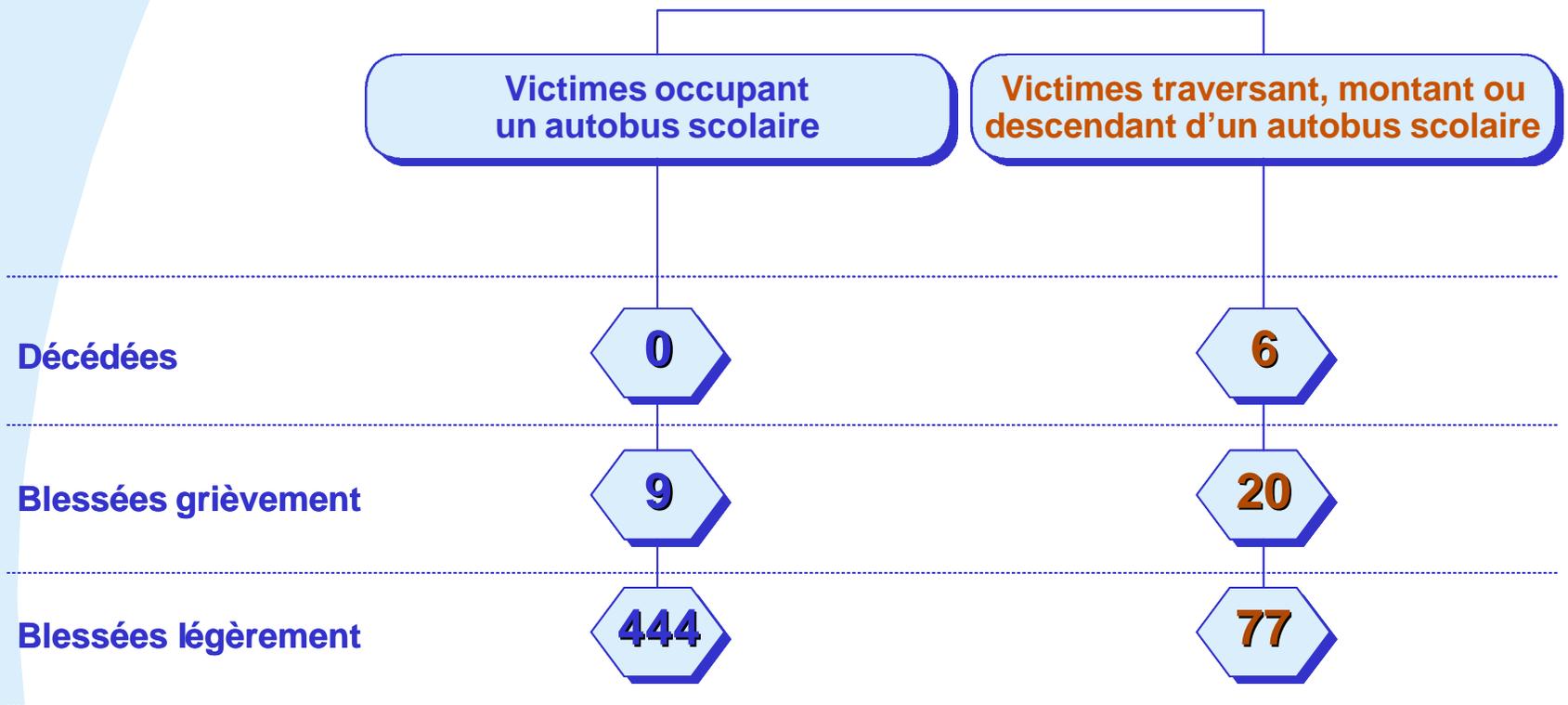
Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998

Victimes traversant, montant ou descendant d'un autobus scolaire

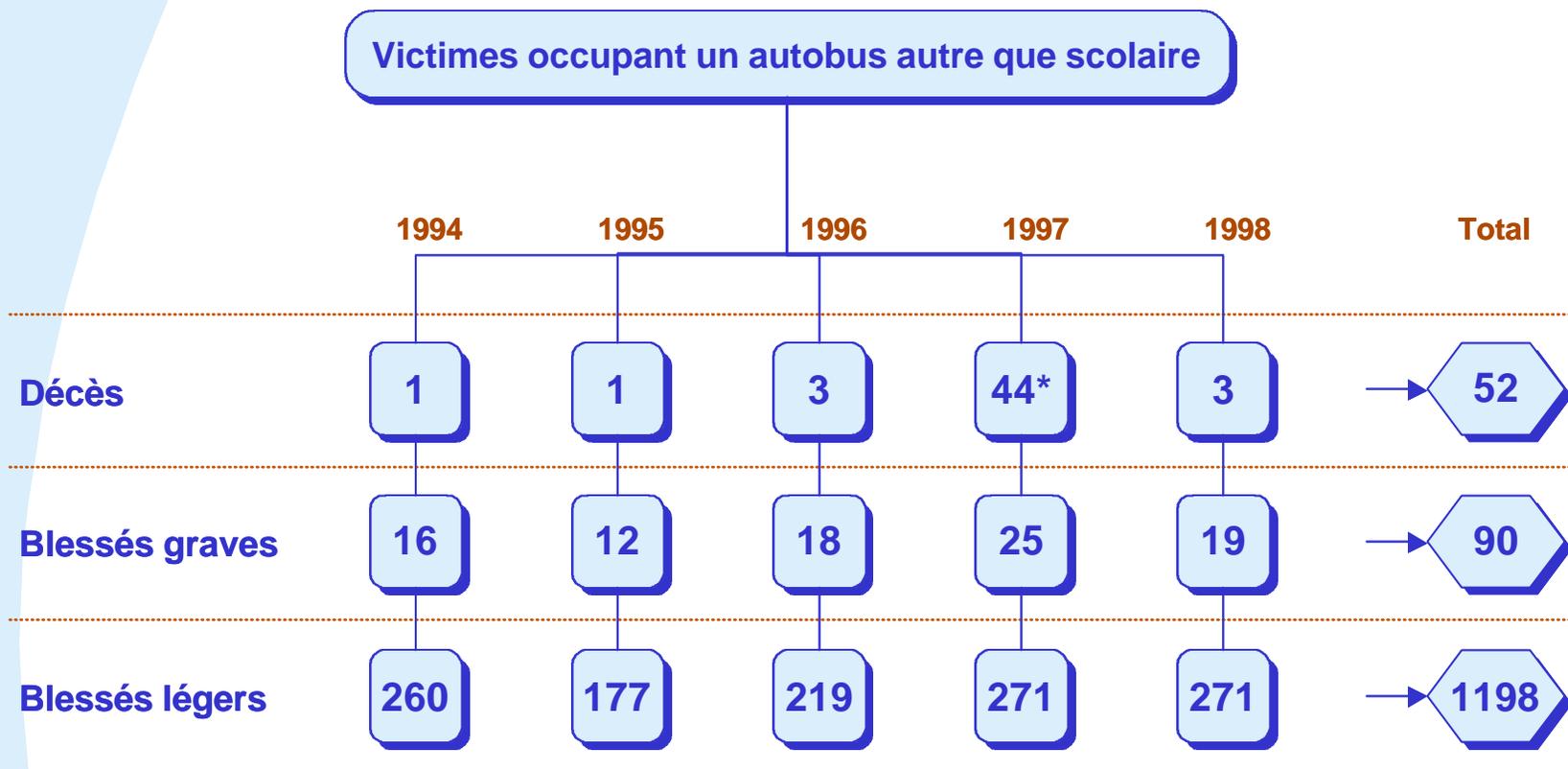
	5-17 ans		Autre que 5-17 ans		Total
	Période scolaire*	Autres périodes	Période scolaire*	Autres périodes	
Décédées	2	0	4	0	6
Blessées grièvement	13	1	6	0	20
Blessées légèrement	53	1	20	3	77

* Période scolaire : du 1^{er} septembre au 23 juin, du lundi au vendredi, entre 07h00 et 18h00

Victimes impliquant un autobus scolaire au Québec, 1994-1998



Victimes impliquant un autobus autre que scolaire au Québec, 1994-1998



* Tragédie des Éboulements

Sécurité des différents modes de transport de personnes (moyenne 1978-1997)

	Taux de décès par 10 ⁹ occupant-km	Taux de victimes par 10 ⁹ occupant-km
Automobile (véhicule léger)	12,1	599,1
Autobus scolaire	0,1	24,4
Autobus ou minibus	1,3	52,8

L'autobus demeure, et de loin, le mode de transport le plus sécuritaire.



Thèmes de discussion

- ❑ ***Les conducteurs***
- ❑ ***Les véhicules***
- ❑ ***Les passagers***
- ❑ ***L'encadrement réglementaire***

Conducteurs scolaires

Nombre 10 000

Homme/Femme 60 / 40

Âge moyen 48 ans

Scolarité Diplôme d'études secondaires

Compétences spécifiques .. Titulaire d'un permis de conduire de classe 2
Formation à la tâche de 15 heures
Rafraîchissement de 6 heures aux 3 ans

Taux de syndicalisation 75 %

Salaire horaire moyen Syndiqués : 13,50 \$
Non syndiqués : 12,50 \$



Conducteurs d'autocar



	<i>Interurbain</i>	<i>Nolisé</i>
<i>Homme/Femme</i>	Majoritairement des hommes	Majoritairement des hommes
<i>Âge moyen</i>	Élevé (<i>baby boomers</i>)	n.d.
<i>Compétence spécifique - permis</i>	Classe 2	Classe 2
<i>- formation</i>	Service à la clientèle (97 %) Vérification avant départ Loi 430 Heures de conduite	Service à la clientèle (% élevé) Vérification avant départ Loi 430 Heures de conduite Règles applicables USA/Canada
<i>Taux de syndicalisation</i>	90 %	40 % (dans les grandes entreprises)
<i>Rémunération</i>	Horaire Bonnes conditions de travail Bonne stabilité d'emploi	Taux fixe à la journée Temps plein saisonnier

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Véhicules



<i>Nombre</i>	8 500	900
<i>Âge moyen</i>	6,4 ans	7,2 ans
<i>Normes de sécurité applicables</i>	35+	25+
<i>Nombre minimal d'entretiens mécaniques annuels</i>	4	4
<i>Vérification avant départ</i>	Quotidien	Quotidien
<i>Taux de non conformité majeure*</i>	4 %	6 %

* Taux de non conformité majeure pour l'ensemble des véhicules lourds : 19 %

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - ❑ *Réalisées*
 - ❑ *En cours*
 - ❑ *Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Passagers

❑ 654 000 écoliers



❑ 4 millions de voyageurs interurbains



Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures

Encadrement réglementaire

- ❑ 25 - 35 normes de sécurité applicables aux véhicules
- ❑ 5 lois et 19 règlements
 - ◆ Loi sur les transports routiers (1987) - TC
 - ◆ Loi sur l'instruction publique - MEQ
 - ◆ Loi sur les transports - MTQ
 - ◆ Code de la sécurité routière - SAAQ
 - ◆ Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds - MTQ

Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds

- ❑ Inscription à la Commission des transports du Québec
- ❑ Suivi et évaluation du comportement sur la route et en entreprise
- ❑ Imposition de certaines sanctions à ceux dont le comportement est jugé insatisfaisant

Préoccupations principales

1. L'ampleur du problème et les personnes affectées
2. Les activités :
 - Réalisées*
 - En cours*
 - Prévues*
3. Les autres mesures à prévoir
4. Les responsables des mesures



***Merci
de votre
participation!***